CONFERENCE - CALL FOR PAPERS

ACADEMIC FREEDOM IN AFRICA: REVISITING THE KAMPALA DECLARATION

VENUE: UNIVERSITY OF DAR ES SALAAM, DAR ES SALAAM, TANZANIA
DATE: 29 APRIL - 2 MAY 2025

CONCEPT NOTE

In November 1990, CODESRIA organized a landmark conference in Kampala, Uganda where the **Kampala Declaration** on Intellectual Freedom and Social Responsibility was adopted. Coming just a few months after the **Dar es Salaam Declaration** on Academic Freedom and Social Responsibility of Academics, the Kampala Declaration provides a broad pan-African framework for the protection of intellectual and academic freedom on the continent. The Dar es Salaam and Kampala declarations were historic responses to new trends in society in general but specifically in the higher education sector. The failure of "developmentalism", the imposition of Structural Adjustment Programmes and the consequences thereof in the education sector in the 1980s, and the subsequent onset of neo-liberal practices in higher education promoted a de-professionalization of academic practices. This, in turn, catalysed the enactment of the declarations. Thirty-five years later, shifts have occurred in the intellectual realm globally. In Africa, the shifts have been driven largely by a neo-liberal agenda that most significantly has reorganized the conditions of academic labour and significantly reshaped how academic and intellectual freedoms are understood and monitored. This has consequently attenuated the role of higher education in anchoring popular struggles for public benefit.

Many have recently identified a discernible decline in the protection of academic and intellectual freedoms across the continent. We are witnessing once again an unprecedented proliferation of new threats, and, in the space of higher education in particular, active subversion of academic freedom and institutional autonomy both by the state and by academics themselves. Most of these new threats emanate from the deepening of neoliberal cultures in society and the institutions, driven, in part, by a worsening economic crisis that has eroded the material conditions of intellectuals, including university workers and students. Furthermore, recent evidence shows a decline in the protection of academic and intellectual freedom in regions once known for upholding these principles, highlighting the urgent need for a renewed drive to safeguard these freedoms on the continent as part of our contribution to their global preservation.

In addition to this, higher education in Africa has transformed immensely since the 1990s. New private institutions, with new intellectual and academic cultures, have been established and grown in number. There have been reconfigurations in university governance structures and their relation to the state and society; major curriculum reform including shifts in the modes of delivery; evolving student and faculty demographics; an expanding influence of new technologies in university management; shifts in the associational life that affect various issues in the university including, most importantly, student welfare and organizing; expanding demands on university infrastructure that affect the learning environment while also intensifying gendered effects and affecting minority groups and persons living with disabilities; and the erosion of the resource base of the university in a neo-liberal context that treats education as a private investment only valuable if it yields returns. Equally significant is the trend towards internationalization in the African university,

marked by the growing influence of external players within the academy and the seductive participation in various rankings that confer different forms of visibility and legitimacy to university managers but without necessarily deepening the intellectual cultures.

These developments, including those associated with a Covid-19 dynamic demand fresh review of higher education dynamics in Africa and a reinforcement of the guardrails for intellectual and academic freedom. Revisiting existing instruments for the protection of intellectual freedom, such as the Kampala Declaration, assessing their efficacy and establishing new mechanisms to monitor the status of these freedoms in Africa is important. Preliminary review of the Dar es Salaam and Kampala Declarations, for instance, concluded that there is a need to "re-popularise the two declarations as instruments of relevance to the contemporary struggles over academic freedom that affects the African intelligentsia today." In this review, specific attention was paid to gaps that have emerged from weaknesses in the original draft of the Declarations as well as from more recent developments in the sector. These gaps call for a rethinking and revision of the Declarations, not only regarding the higher education sector but also in relation to how the state and economy function to frame and reframe the question of academic and intellectual freedom today.

The Council's plans to convene a conference on academic and intellectual freedom in Africa in 2025, with the review of the Kampala Declaration as an entry point. The conference will seek to reconceptualise the idea of academic and intellectual freedom as a human right underpinned by social justice imperatives. It will mobilize thinking that situates academic and intellectual freedom within the broad societal context, emphasizing academia's key role in achieving a transformative and developmental mandate. This commitment to a transformative agenda will reaffirm the dual mandate of the Declaration, which highlights both the rights and responsibilities of the intellectual. It is anticipated that the conference, along with its outcome documents and commitments, will create a platform for a continental framework that provides a shared set of values, guidelines, and priorities for achieving, securing, and preserving academic and intellectual freedom. This common framing is particularly important within the African continent, which has significantly lagged in achieving individual freedoms and institutional autonomy amid a global context of declining freedoms.

It is not lost on the Council that the conference is convened at a time when, globally, there is growing demand for decolonizing/decolonial knowledge; where the persisting tension between divergent notions of knowledge and knowing has encouraged interest in indigenous and endogenous knowledge; and where a shrinking resource base does not prioritize the link of research to development. Indeed, the knowledge production sector in Africa is grappling with issues of inclusivity and exclusion, significant questions about the place of indigenous science, of local knowledge workers and bearers whose interventions are excluded from the academy on technicalities, and who therefore cannot enjoy the intellectual freedom conferred only to those in the ivory tower. Are indigenous knowledge institutions spaces worthy of the protections of institutional autonomy? All these are important issues for the conference to reflect upon.

The conference aims bring to together key actors in the African higher education sector to reflect to reflect on a range of thematic issues linked to academic/intellectual freedom. It will also provide a platform for networking various actors and shape the Council's perspectives in this area. The key themes include, but are not restricted to, the following: -

1) Academic or Intellectual freedom?

2) Rethinking Academic Freedom in Africa in the context of multi-polarity
   a) Academic Freedom: then and now.
   b) Academic Freedom and University Governance.
      i. The role of students in university governance.
      ii. The role of academic staff in university governance.
      iii. The role of faculty in university governance.
   c) Academic Freedom: a decade after the African Higher Education Summit
   d) University autonomy and accountability

3) The State and academic/intellectual freedoms

4) Higher education and academic freedom
   a) The transformation imperative?
   b) Privatization of higher education
   c) The changing demographics and associational life in the university
   d) A civil society agenda for African higher education
   e) The student movement and academic freedom

5) The University in a neo-liberal context
   a) The question of intellectual labour and staff unionization.
   b) The students as client/ commodification of education / knowledge
   c) The academy and Neo-managerialism,
   d) Institutional and academic integrity and the responsibility of the intellectual
   e) The African Government, STEM or SSH: A sterile debate?

6) Intellectual and academic freedom in a new technological context
   a) AI and Intellectual responsibility
   b) ICT, curriculum reform and new modes of delivery

7) Academic Freedom: The Diversity and Inclusion question
   a) Breaking the Glass Ceiling
   b) Gender and sexuality
   c) University and the disability question
   d) Socio-cultural, religious and ethnic considerations in academia

8) Resourcing the African university
   a) Internal dynamics of resource allocation
   b) The donor/funder as a stakeholder?
   c) The cost-sharing imperative
   d) Intersecting Interests in financing higher education

9) Intellectual freedom: a pan-African agenda?
   a) Mainstreaming African epistemologies, ontologies and methodologies.
   b) Dilemmas of publishing in Africa as issues of intellectual freedom
   c) The Academic, professional growth and publishing
   d) Intellectual freedom and universal struggles for social justice.

10) Indigenous knowledge systems in a decolonial moment

CODESRIA invites applicants to submit papers on any of the above themes for consideration in the conference programme. The conference will take place from ***29th April to 2nd May 2025 at the University of Dar es Salaam, Dar es Salaam, Tanzania.***

CONFÉRENCE - APPEL À COMMUNICATIONS

LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE EN AFRIQUE : REVISITE DE LA DÉCLARATION DE KAMPALA

LIEU : UNIVERSITÉ DE DAR ES SALAAM, DAR ES SALAAM, TANZANIE
DATE : 29 AVRIL - 2 MAI 2025

NOTE CONCEPTUELLE

En novembre 1990, à Kampala (Ouganda), le CODESRIA a organisé une conférence historique au cours de laquelle la Déclaration de Kampala sur la liberté intellectuelle et la responsabilité sociale a été adoptée. Précédée de seulement quelques mois par la Déclaration de Dar es Salaam sur la liberté académique et la responsabilité sociale des universitaires, la Déclaration de Kampala est un cadre panafricain en faveur de la protection de la liberté intellectuelle et académique sur le continent. Les déclarations de Dar es Salaam et de Kampala ont été des réponses historiques aux nouveaux courants de la société en général, plus particulièrement du secteur de l'enseignement supérieur. L'échec du « développementalisme », l'imposition, dans les années 1980, de programmes d'ajustement structurel et leurs conséquences sur le secteur de l'éducation, puis la survenance de pratiques néolibérales dans l'enseignement supérieur ont favorisé une déprofessionnalisation des pratiques académiques. Ceci a, à son tour, servi de catalyseur à la promulgation des deux déclarations. Trente-cinq ans plus tard, à l'échelle mondiale, le monde intellectuel a connu des évolutions. En Afrique, ces changements ont largement été motivés par un programme néolibéral qui, de manière significative, a réorganisé les conditions de travail des universitaires et considérablement remodelé la compréhension et le suivi des libertés académiques et intellectuelles. Ce qui a atténué l'importance du rôle de l'enseignement supérieur dans l'ancrage des luttes populaires pour l'intérêt général.

Récemment, beaucoup ont noté un déclin perceptible de la protection des libertés académiques et intellectuelles sur le continent. Nous assistons, une fois de plus, à une prolifération sans précédent de nouvelles menaces et, dans le domaine de l'enseignement supérieur en particulier, à une subversion active de la liberté académique et de l'autonomie institutionnelle, tant par l'État que par les universitaires eux-mêmes. Nombre de ces nouvelles menaces proviennent du renforcement des cultures néolibérales dans la société et les institutions, alimenté en partie par une crise économique qui s'aggrave et qui érode les conditions matérielles des intellectuels, travailleurs de l'université et étudiants compris. En outre, des données récentes montrent un déclin dans la protection de la liberté académique et intellectuelle dans des régions autrefois championnes de ces principes. Cet état de fait souligne l'urgente nécessité d'un nouvel élan mondial pour la sauvegarde de ces libertés sur le continent dans le cadre duquel se situe notre contribution à leur préservation.

En outre, depuis les années 1990, en Afrique, l'enseignement supérieur a connu une transformation considérable. De nouvelles institutions privées, dotées de nouvelles cultures intellectuelles et académiques, ont été créées et se sont multipliées. L'on a assisté à une reconfiguration des structures de gouvernance des universités et de leur relation avec l'État et la société ; à une réforme majeure des programmes, avec notamment des changements dans les modes de fourniture ; à une évolution de la démographie des étudiants et des enseignants ; à une influence croissante des nouvelles technologies dans la gestion des universités ; à des évolutions dans la vie associative qui affectent divers aspects de l'université, notamment, et surtout, le bien-être et l'organisation des étudiants ; à des exigences croissantes face à des infrastructures universitaires

qui affectent l'environnement d'apprentissage, intensifient les effets sexistes et impactent les groupes minoritaires et les personnes vivant avec un handicap ; et à l'érosion des ressources de l'université dans un contexte néolibéral qui traite l'éducation comme un investissement privé qui n'a de valeur que s'il produit des bénéfices. Tout aussi significative dans l'université africaine est la tendance à l'internationalisation marquée par l'influence croissante d'acteurs extérieurs au sein de l'académie et l'attrayante participation à divers classements qui confèrent différentes formes de visibilité et de légitimité aux gestionnaires d'universités, sans pour autant approfondir les cultures intellectuelles. Ces évolutions, notamment celles liées à la Covid-19, exigent une révision de la dynamique de l'enseignement supérieur en Afrique et un renforcement des garde-fous de la liberté intellectuelle et académique. Il est important de réexaminer les instruments existants de protection de la liberté intellectuelle, tels que la Déclaration de Kampala, d'évaluer leur efficacité et d'établir de nouveaux mécanismes de suivi de l'état de ces libertés en Afrique. Par exemple, une étude préliminaire des Déclarations de Dar es Salaam et de Kampala a conclu qu'il était nécessaire de les « repopulariser en tant qu'instruments pertinents dans les luttes contemporaines pour la liberté académique qui, aujourd'hui, affectent l'intelligentsia africaine ». Dans cet examen, une attention particulière a été accordée aux lacunes qui ont émergé des faiblesses du projet initial des Déclarations, et les évolutions plus récentes dans le secteur. Ces lacunes appellent à repenser et à réviser les Déclarations, non seulement dans le secteur de l'enseignement supérieur, mais également dans le fonctionnement de l'État et de l'économie, afin d'encadrer et recadrer la question de la liberté académique et intellectuelle.

En 2025, le Conseil organisera une conférence sur la liberté académique et intellectuelle en Afrique, avec comme point de départ, la révision de la Déclaration de Kampala. La conférence aura pour objectif de reconceptualiser l'idée de liberté académique et intellectuelle comme droit humain soutenu par des impératifs de justice sociale. Elle mobilisera une réflexion qui situe la liberté académique et intellectuelle dans le contexte sociétal plus large, en soulignant le rôle clé du monde universitaire dans la réalisation d'un mandat transformateur et développemental. Cet engagement en faveur d'un programme transformateur réaffirmera le double mandat de la Déclaration qui met en évidence, à la fois, les droits et les responsabilités de l'intellectuel. Il est prévu que la conférence, ainsi que ses documents finaux et ses engagements, permettent la création d'une plateforme pour un cadre continental qui propose un ensemble commun de valeurs, de lignes directrices et de priorités pour l'atteinte, la garantie et la préservation de la liberté académique et intellectuelle.

Ce cadre commun est particulièrement important sur le continent africain, qui accuse un retard considérable dans la réalisation des libertés individuelles et de l'autonomie institutionnelle dans un contexte mondial de déclin des libertés.

Le Conseil n'a pas manqué de noter que la conférence se tient à un moment où, à l'échelle mondiale, la demande de savoir décolonial/décolonial croît ; où la tension persistante entre les notions divergentes de savoir et de connaissance encourage l'intérêt pour les savoirs locaux et endogènes ; et où des ressources en baisse ne donnent pas la priorité au lien entre recherche et développement. En effet, en Afrique, le secteur de la production de connaissances est confronté à des problèmes d'inclusion et d'exclusion, des questions importantes sur la place de la science autochtone, des travailleurs et des détenteurs locaux de connaissances dont les interventions sont, pour des raisons techniques, exclues de l'académie et qui ne peuvent donc pas profiter de la liberté intellectuelle conférée, uniquement, à ceux qui vivent dans une tour d'ivoire. Les institutions locales de savoir sont-elles des espaces dignes des protections de l'autonomie institutionnelle ? Toutes ces questions sont importantes et la conférence devra s'y pencher.

La conférence a pour but de réunir les principaux acteurs du secteur de l'enseignement supérieur africain pour une réflexion sur des questions thématiques liées à la liberté académique/intellectuelle. Elle offrira une plateforme de mise en réseau de divers acteurs et orientera les perspectives du Conseil dans ce domaine. Les thèmes clés sont principalement les suivants :

1) Liberté académique ou liberté intellectuelle ?

2) Repenser la liberté académique en Afrique dans le contexte de multipolarité
   a) Liberté académique : hier et aujourd'hui.
   b) Liberté académique et gouvernance universitaire.
      i. Rôle des étudiants dans la gouvernance universitaire.
      ii. Rôle du personnel académique dans la gouvernance universitaire.
      iii. Rôle du corps enseignant dans la gouvernance universitaire.
   c) Liberté académique : une décennie après le Sommet sur l'enseignement supérieur en Afrique
   d) Autonomie et responsabilité des universités

3) L'État et les libertés académiques/intellectuelles

4) Enseignement supérieur et liberté académique
   a) Impératif de transformation ?
   b) Privatisation de l'enseignement supérieur
   c) Evolution démographique et vie associative à l'université
   d) Programme de la société civile pour l'enseignement supérieur africain
   e) Mouvements estudiantins et liberté académique

5) L'université dans un contexte néolibéral
   a) La question du travail intellectuel et de la syndicalisation du personnel.
   b) Les étudiants comme clients/ marchandisation de l'éducation/du savoir
   c) Académie et néo-managérialisme
   d) Intégrité institutionnelle et académique et responsabilité de l'intellectuel
   e) Gouvernements africains, STEM ou SSH: un débat stérile ?

6) Liberté intellectuelle et académique dans un nouveau contexte technologique
   a) IA et responsabilité intellectuelle
   b) TIC, réforme des programmes et nouveaux modes de fourniture

7) Liberté académique : la question de la diversité et de l'inclusion
   a) Briser le plafond de verre
   b) Genre et sexualité
   c) L'université et la question du handicap
   d) Considérations socioculturelles, religieuses et ethniques dans le monde universitaire

8) Ressources pour l'université africaine
   a) Dynamique interne de l'allocation des ressources
   b) Le donateur/bailleur de fonds partie prenante ?
   c) L'impératif du partage des coûts
   d) Rencontre d'intérêts dans le financement de l'enseignement supérieur

9) La liberté intellectuelle : un agenda panafricain ?
   a) Intégration des épistémologies, ontologies et méthodologies africaines.
   b) Les dilemmes de l'édition en Afrique comme questions de liberté intellectuelle
   c) Croissance académique, professionnelle et édition
   d) Liberté intellectuelle et luttes universelles pour la justice sociale.

10) Les systèmes de connaissances autochtones à l'heure de la décolonisation

Le CODESRIA invite la soumission d'articles sur l'un des thèmes ci-dessus. **La conférence aura lieu du 29 avril au 2 mai 2025 à l'Université de Dar es Salaam, Dar es Salaam, Tanzanie.**